

“ Il faut chercher à la paix des fondements plus fermes et plus en rapport avec la nature ; en effet, il est admis par la nature que l'on défende son droit par la force et par les armes ; mais ce que la nature ne permet pas, c'est que la force soit la cause efficiente du droit. Et comme la paix provient de la tranquillité dans l'ordre, il s'ensuit que, pour les États comme pour les particuliers, la concorde repose principalement sur la justice et la charité. Il est manifeste que, dans le fait de ne violenter personne, de respecter la sainteté du droit d'autrui, de pratiquer la confiance et la bienveillance mutuelles, résident ces liens de concorde très forts et immuables dont la vertu a tant de puissance qu'elle étouffe jusqu'aux germes des inimitiés et de la jalousie.

Or, Dieu a ordonné que son Eglise soit la mère et la gardienne de l'une et l'autre vertus ; aussi l'Eglise n'a-t-elle jamais eu et n'aura-t-elle jamais rien de plus à cœur que de conserver, de propager et de défendre les lois de la justice et de la charité. C'est dans ce but que l'Eglise a travaillé sur la terre entière, et il n'est douteux pour personne qu'elle a adouci les nations barbares en leur communiquant l'amour de la justice, et qu'ainsi elle les a détournées de la férocité des mœurs guerrières pour les amener aux arts de la paix et à la civilisation. Aux humbles comme aux puissants, à ceux qui obéissent comme à ceux qui commandent, elle leur fait à tous une obligation d'observer la justice et de ne pas entrer en lutte pour une cause injuste. C'est elle qui a uni, par le lien d'une charité fraternelle, tous les peuples, si éloignés qu'ils soient les uns des autres, et si dissimilaires par tempérament. Se souvenant des préceptes et des exemples de son divin Auteur, qui a voulu être appelé *Roi pacifique*, elle veut que les hommes se reposent dans la beauté de la paix, et par de nombreuses prières, elle a souci de demander à Dieu que, par le salut et la prospérité des peuples, il en écarte les dangers de la guerre. Aussi, toutes les fois qu'il en a été besoin et que les temps l'ont permis, elle n'a pas eu de plus chère occupation que d'interposer son autorité pour ramener la concorde et pacifier les royaumes.

IV

Hâtons par des prières ardentes et assidues le règne de JÉSUS-CHRIST sur la terre, pour que l'Eglise, délivrée enfin des obstacles qui s'opposent à l'exercice de sa mission divine, fasse jouir tous les peuples des bienfaits de la paix du Seigneur. Hâtons par nos supplications